

CHARTRE DES FRATERNITÉS PAROISSIALES

I. Pourquoi les fraternités paroissiales ?

Construire la fraternité constitue le cœur même de la vie et de la mission de l'Église. Jésus ressuscité adresse à son Père la même prière instante : « *Je ne prie pas seulement pour eux, je prie aussi pour ceux qui, grâce à leur parole, croiront en moi : que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'ils soient en nous eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé* » (Jn 17, 20-21). Il donne à ses disciples un commandement nouveau : « *Aimez-vous les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. Si vous avez de l'amour les uns pour les autres, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples* » (Jn 13, 34-35). Saint Paul écrit que la fraternité est le dessein même de Dieu : « *Ceux que d'avance il a connus, il les a prédéterminés à être conformes à l'image de son Fils, afin que celui-ci soit le premier-né d'une multitude de frères* » (Ro, 8, 29). « Frères », voilà comment les premiers chrétiens s'appelèrent dès qu'ils formèrent des communautés (cf. Ac 6, 3 ; 9, 20 ; 10, 23 ; 1 P 5, 9). Vivre en frères n'est pas accessoire et nous en mesurons l'exigence ; c'est un combat de tous les instants.

En 1988, saint Jean-Paul II invitait ardemment les paroisses à évoluer : « *Pour que toutes (les) paroisses soient de vraies communautés chrétiennes, les autorités locales doivent favoriser [...] les petites communautés ecclésiales de base, que l'on appelle aussi communautés de vie, où les fidèles puissent se communiquer mutuellement la Parole de Dieu et s'exprimer dans le service de l'amour ; ces communautés sont d'authentiques expressions de la communion ecclésiale et des centres d'évangélisation en communion avec leurs Pasteurs* » (Exhortation, les Fidèles Laïcs, 1988, 26). Puis en 2001, il donnait à l'Église sa charte pour les années à venir : « *il faut promouvoir une spiritualité de communion... La spiritualité de communion, cela veut dire la capacité d'être attentif, dans l'unité profonde du Corps mystique, à son frère dans la foi, le considérant donc comme « l'un des nôtres » pour savoir partager ses joies et ses souffrances, pour deviner ses désirs et répondre à ses besoins, pour lui offrir une amitié vraie et profonde* » (Novo millennio ineunte, 41). La charte synodale du diocèse d'Angers, promulguée en 2007, demande que, dans les paroisses, se créent des « fraternités », petites communautés actives. Notre évêque engage donc toutes les paroisses à créer et soutenir des « fraternités paroissiales ». « *Ces fraternités seront des lieux où une nouvelle fécondité missionnaire est possible. Elles vont en effet permettre de déployer plus et davantage la nécessaire articulation entre la mission de tous les baptisés et la responsabilité pastorale du curé* » (Église d'Anjou, mars 2014).

Notre situation actuelle de catholiques est caractérisée par trois éléments, entr'autres. Dans la société française actuelle, les chrétiens, conscients de l'être et posant les actes conformes à leur foi – profession de foi, vie sacramentelle, choix éthiques... – forment une minorité. Il est donc nécessaire de prendre conscience que nous sommes minoritaires. Un bienfait de cette situation est qu'elle nous engage à nous connaître, à nous reconnaître, à créer de solides réseaux de relations, non pas pour nous replier sur nous-mêmes mais pour être encore plus missionnaires.

La majorité des soixante-deux paroisses du diocèse recouvre souvent de vastes territoires, regroupant de multiples clochers ou de grands quartiers de ville. De nombreux chrétiens et souvent les plus démunis risquent de rester au bord du chemin et de perdre petit à petit tout contact avec l'Église. Certains aussi ont perdu la « culture chrétienne » tout en ayant une quête d'absolu et de vérité. D'autres encore vivent leur foi dans l'isolement. Face au risque de désertification, les fraternités paroissiales visent à permettre aux chrétiens de se retrouver et mieux encore à être pour eux un lieu de vie. Elles ont à cœur de ne perdre aucun de ces petits qui sont les frères de Jésus (cf. Mt 25, 40).

Aujourd'hui, les communautés paroissiales rassemblent bien des diversités et des sensibilités. Il arrive que ces dernières conduisent à la division et à l'exclusion. Bien au contraire, ces différences sont notre richesse. Dans l'Église, grâce à l'Esprit, l'unité n'est pas l'uniformité. Les fraternités paroissiales sont des lieux pour apprendre à se connaître, se reconnaître et s'aimer. L'urgence de la mission l'emporte

assurément sur les querelles minuscules et, somme toute, insignifiantes. Ces « communautés ecclésiales de base » sont des écoles et des maisons de la fraternité, pour que le monde croie.

Les fraternités paroissiales, communautés ecclésiales de base, seront l'ossature des paroisses. Elles sont une réponse au fait que nous sommes minoritaires dans notre société. Elles sont un signe d'espérance, parce que la fraternité vécue est une victoire contre les forces de mort qui fascinent tant notre temps. Parce que dans sa mort et sa résurrection, Jésus, notre Frère, a vaincu le mal.

II. Qui est appelé à faire partie des fraternités paroissiales ?

Les fraternités paroissiales ont à cœur d'annoncer aux hommes et aux femmes de ce temps que Dieu est une Bonne Nouvelle et que croire est un beau chemin de bonheur.

Notre évêque écrit que les fraternités paroissiales rassemblent « *des personnes qui se regroupent au nom du Christ, non d'abord en raison de leurs affinités, mais d'abord en raison de leur proximité géographique* ».

Dans un quartier ou un village, elles sont formées de différents visages :

- par les chrétiens engagés dans diverses instances ecclésiales (paroisse, mouvements, associations...) et qui désirent être missionnaires là où ils vivent ;
- par des chrétiens qui souhaitent se nourrir, progresser dans leur foi et leur vie d'Église mais qui ne savent ni comment faire, ni à qui s'adresser ;
- par des chrétiens qui ont vécu une proximité ponctuelle avec la communauté, lors d'un baptême, d'une confirmation, de la première des communions, d'un mariage, d'une sépulture, du sacrement des malades, qui en ont été heureux et qui peuvent regretter que plus rien ne leur soit proposé ;
- par des chrétiens qui se sentent perdus : ils ne savent plus où est la paroisse ;
- par des hommes et des femmes de bonne volonté.

Les fraternités paroissiales rassemblent des femmes et des hommes aux cheminements divers, aux sensibilités variées, aux attentes différentes. Elles sont la paroisse en un lieu : village ou quartier. Comme les cellules des êtres vivants, elles sont à la fois autonomes et vitalemment reliées les unes aux autres. Comme elles encore, elles donnent naissance à d'autres fraternités paroissiales. L'objectif est bien d'essaimer.

III. Pour quoi faire ?

A. Les fraternités paroissiales, communautés ecclésiales de base, se construiront sur **quatre piliers**.

Tout d'abord – et c'est un préalable indispensable - réunis par le Christ, ces chrétiens **prendront soin les uns des autres**, en s'écoutant, en partageant leurs peines et leurs joies, en s'épaulant, en vivant leurs différences dans l'estime mutuelle. Ils pourront évoquer aussi leurs questions, leurs doutes et leur cheminement.

- **Ils apprendront à connaître la vie locale.** Que vivent les habitants du quartier ou du village ? Quels sont les projets ou les réalisations qui favorisent le vivre-ensemble ? Comment sont pris en compte les plus démunis ? Quels appels percevons-nous ?...
- **Ils chercheront à mettre en œuvre des actions de proximité :** en accueillant des demandes faites à l'Église (baptême, mariage, sépulture...), en demeurant liés aux personnes qui ont célébré

un sacrement, en devenant des acteurs dans les initiatives locales, comme une fête de voisins, un vide-greniers, un bulletin communal, ou en proposant des rencontres, des temps conviviaux, une visite des malades, un accompagnement des personnes émigrées, en proposant une animation régulière dans l'église (bâtiment).

- **Ils partageront la parole de Dieu** : c'est la source de la vie fraternelle. Par elle et en elle naît le désir de vivre en frères. Nous y entendons l'appel pressant du Seigneur à construire partout la fraternité pour que le monde croie. La Parole nous rend missionnaires. **Ils prieront ensemble** : se tourner avec confiance vers le Père, c'est apprendre à regarder le visage de ceux et celles qui nous entourent comme celui de sœurs et de frères, parce qu'ils sont infiniment aimés par Dieu et que le baptême a fait entrer dans la famille de Dieu. La prière chrétienne ne nous replie pas sur nous-mêmes, elle conduit aux périphéries.
- **Ils cultiveront la convivialité** : vivre heureux ensemble et, pour cela, ils ménageront des moments de détente et de partage. Leur convivialité sera ouverte comme la table du Seigneur. Leur premier contact avec les gens du quartier ou du village sera sans doute un temps de bienveillante convivialité. Le souci missionnaire, la prière et le service des frères sont comme l'ADN des fraternités paroissiales.

B. Puisque les fraternités paroissiales rendent l'Église visible dans le quartier ou le village, elles seront étroitement **reliées entre elles et avec l'équipe d'animation paroissiale (EAP)**. Chacune aura son originalité et toutes inscriront leur action dans le **projet d'actions paroissiales** que l'EAP, avec le curé, propose à toute la communauté.

Au moment favorable, les fraternités paroissiales d'une même paroisse ou d'un même doyenné se rencontreront pour partager leurs réussites et leurs difficultés. L'Eucharistie les immergera encore davantage dans l'amour du Christ pour tous ses frères et sœurs. Amour jusqu'à l'extrême (cf. Jn 13, 1).

C. Les fraternités paroissiales vivront la confidentialité comme une forme de charité à l'égard des personnes. Elles appellent chacune et chacun à la bienveillance mutuelle, à l'image du Père de toute bonté. Dans les fraternités paroissiales, les chrétiens s'engagent pour une durée raisonnable.

IV. Avec quels outils ?

Au service des fraternités paroissiales, notre Évêque a nommé **une équipe diocésaine** : Blandine FRAPPIER de Cholet, René SOCHELEAU de Chalonnes, Père Claude CESBRON, curé de Saint-Aubin-Saint-Symphorien de Bouchemaine-Pruniers. Elle est au service des doyennés et des paroisses.

Une prière des fraternités paroissiales est disponible qui forme le lien spirituel entre elles toutes.

L'équipe diocésaine se propose de mettre à leur disposition **des fiches** comme :

- Comment démarrer ? Qui appeler ?
- Quelle est la taille d'une fraternité ? À quel rythme se réunit-elle ?
- Quels engagements prennent les membres des fraternités paroissiales ?
- Le déroulement possible d'une rencontre.
- Chacun des quatre piliers fera l'objet d'une fiche particulière.
- Comment établir un lien vivant avec l'EAP et entre les fraternités ? Quelle reconnaissance auront les fraternités ?



Sur **le site du diocèse**, une rubrique est dédiée aux fraternités paroissiales : <http://catholique-angers.ccf.fr/Fraternites-paroissiales>

Elle est principalement un lieu d'échanges d'expérience et de questionnements.

Voici l'adresse électronique à laquelle s'adresser : fraternitesparoissiales@diocese49.org

Les fraternités paroissiales formeront la paroisse qui selon la parole de saint Jean-Paul II est « *avant tout, la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une âme. C'est une maison de famille, fraternelle et accueillante* » (Christifideles Laïci, 26).